

DEMANDES DE
SUBVENTIONS

MODE D'EMPLOI

Club: Les demandes de subventions

A qui:

Ministère(CNDS)

La fédération via:

le CDVL

La Ligue

Aux collectivités:

Mairie

Département

Région

**A condition d'être à
jour dans ses
cotisations ligues
et CDVL !!!**

Quand *(pour l'année d'après):*

ça dépend bien évidemment...

Exemple le Conseil Général G83 : demande déposé le 30/11

Le Conseil Régional a des commissions régulières

CNDS - 16 mars

Pour les organismes de la FFVL (Ligue, CVDL)

- En général en début d'année (communication interne)

Quoi (Sujets porteurs et d'actualités)

Fonctionnement

Compétition - Manifestation sportive

Encadrement des jeunes, handicapés

Général à toutes les associations sportives

Sécurité (SMIV, Tyrolienne, AFPS)

Sortie encadrée par des BE

Spécifique au vol libre

SHN

Le club (CG, Ligue, CNDS) ou le SHN (Région)

sportif

Comment (Pas de règle générale à tous)

Ligue, CDVL: Imprimé téléchargeable

<http://fr.groups.yahoo.com/group/lvlpaca/>

CNDS: Imprimé et informations téléchargeables :

<http://www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr/index.php?ID=308&RID=140>

Région, Conseil général : Imprimé téléchargeable généralement dans la rubrique association

Mairie : Voir le bureau des associations

A fournir (minima)

- Compta propre et claire
- Budget prévisionnel avec les dépenses = recettes
- PV des AG du club (pour le Conseil Général, il faut faire voter une motion autorisant le président à demander des subventions)
- Etre à jour vis-à-vis de l'administration
 - Changement de statuts déclaré en préfecture
 - Changement d'adresse déclaré en préfecture

N° d'agrément Sport (CNDS)

N° SIRET

N° INSEE

déclaration APS auprès de jeunesse et sport:

<http://www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr/index.php?ID=614>